



CTB NC

Pour les produits en pin de Nouvelle-Calédonie

Une filière locale dynamique et engagée

Tandis que le marché du bois en Nouvelle-Calédonie reste en majorité approvisionné par des produits importés, la filière locale se développe grâce à l'exploitation du pin calédonien. Cette essence à croissance rapide, parfaitement adaptée au climat et au sol calédoniens, présente les caractéristiques techniques requises pour une utilisation diversifiée, notamment en construction. De plus, le pin calédonien a une bonne aptitude à recevoir les traitements de préservation « à cœur » permettant ainsi une meilleure durabilité des produits.

Fortes de l'agrément du pin calédonien au Référentiel de la Construction (RCNC), les scieries calédoniennes, regroupées au sein du Groupement des Forestiers Calédoniens (GFC), se sont engagées dans une démarche vertueuse afin d'apporter des garanties sur la qualité de leurs produits transformés.

La certification CTB NC qu'est-ce que c'est ?

CTB NC est une certification attribuée aux produits transformés en pin calédonien qui garantit leurs qualités techniques ainsi que la performance des entreprises à maintenir en permanence le niveau de qualité requis. Elle concerne plus précisément : les sciages pour différentes utilisations (en construction ou non) et les rondins. Elle garantit la conformité des dimensions, du séchage, du classement des bois ainsi que la performance du traitement de préservation.

La certification CTB NC est délivrée par l'Institut Technologique FCBA. Institut technologique indépendant reconnu pour ses compétences techniques dans les domaines de la forêt et du bois, il est également le principal organisme certificateur européen du secteur. Il est aussi organisme notifié par les pouvoirs publics français pour délivrer les certificats et les rapports d'essais indispensables aux entreprises pour vendre sur le marché européen des produits de construction avec le marquage CE.



Toutes les certifications CTB gérées par FCBA sont

reconnues mondialement à travers l'accréditation ISO 17065 délivrée par le COFRAC, l'instance nationale d'accréditation qui est signataire d'accords de reconnaissances internationales.

Cette chaîne de confiance permet d'apporter toutes les garanties en matière de compétence et d'impartialité, deux éléments indispensables pour crédibiliser pleinement la certification CTB NC.



S'adapter aux contraintes locales

Le référentiel de certification, rédigé par les experts de FCBA en étroite collaboration avec les professionnels calédoniens a été construit de façon à répondre aux spécificités calédoniennes en termes d'exigences normatives. Les exigences concernant les traitements de préservation ont été fixées au regard des contraintes climatiques et de pression des agents biologiques.

Ce référentiel de certification se décline en plusieurs applications :

- Les sciages pour un usage structurel dans la construction ;
- Les sciages et rondins non structurels ;
- La maîtrise du traitement des bois pour le préserver des insectes et autres agents biologiques.

Il a fait l'objet d'une consultation formelle auprès de l'ensemble des parties intéressées réunies au sein d'un comité de la marque CTB NC. La certification CTB NC pourra être développée sur produits transformés, essences et services en fonction des besoins.

Obtenir la certification CTB NC

La demande de certification d'une scierie est instruite par l'organisme certificateur après que l'entreprise a mis en place un plan de contrôle de sa production. Le processus d'instruction comporte un audit technique in situ et, pour la partie traitement, des prélèvements d'échantillons pour essais en laboratoire.

Les entreprises certifiées CTB NC sont auditées in situ 2 fois par an avec l'obligation d'effectuer des contrôles en continu avec des enregistrements permanents vérifiés à chaque visite. Les audits sont réalisés par un auditeur indépendant contrôlé et qualifié par FCBA qui vérifie la conformité de l'ensemble des prescriptions techniques du référentiel :

- Respect dimensionnel des sections et longueurs des bois ;
- Classement mécanique et d'aspect des sciages et rondins ;
- Respect de la qualité du séchage ;
- Produits, préparation des solutions et maîtrise du process de traitement des bois ;
- Bon conditionnement des produits : respect des règles d'empilage et de marquage des produits ;
- Maintien de la qualification du personnel.

Les essais prévus sur la qualité du traitement de préservation sont réalisés par le laboratoire d'analyse du FCBA accrédité ISO 17025 par le COFRAC.

Plus d'infos (référentiel, entreprises titulaires, produits certifiés) sur le site de FCBA :

fcba.fr/certifications/ctb-nc-nouvelle-caledonie

→ Contact

Jean-Philippe Chasles : jean-philippe.chasles@fcba.fr / +33 (0)6 20 56 71 88

Les produits sous certification CTB NC

- Sciages massifs de sections rectangulaires bruts ou rabotés pour un usage structurel : classement mécanique NC1 – C 24 et NC2 – C18 ;
- Sciages d'avivés bruts ou rabotés pour un usage non structurel : classement d'aspect Choix 1 & Choix 2 ;
- Sciages d'avivés destinés à l'emballage industriel et fabrication de palettes : classement d'aspect spécifique ;
- Rondins calibrés : classement visuel.

Ces produits sont traités avec le respect des exigences de durabilité conférée pour l'aptitude pour un usage en classe 2 à 4 SP / H3.1 à H5.



Allée de Boutaut – BP227
33028 Bordeaux Cedex
+33 (0)5 56 43 63 00

fcba.fr